



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Emploi et activite

Question écrite n° 59743

Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc s'inquiete vivement aupres de M le ministre de la defense de la baisse du chiffre d'affaires de l'industrie de l'armement terrestre, qui a connu une baisse de 15 p 100 entre 1990 et 1991. La situation est d'autant plus inquietante que la reduction des achats de l'armee de terre conduit l'industrie a n'esperer que dans les exportations qui se font rares et dependent, pour l'heure, des Emirats arabes unis et de Taiwan. Il lui demande si un plan de relance est envisage pour une industrie qui permettrait a la France d'apparaître comme le troisieme exportateur mondial d'armement, situation qu'il faut revoir a la baisse avec le cout que cela suppose au niveau de l'emploi.

Texte de la réponse

Reponse. - L'evolution rapide de la conjoncture internationale depuis 1990 a entraine la revision de certains programmes d'armements, rendant plus difficile la situation des industriels travaillant dans le secteur des armements terrestres. Il appartient a chaque societe concernee de preparer l'avenir en s'adaptant a ce nouveau contexte. La loi de programmation militaire, dont le projet vient d'etre depose sur le bureau de l'Assemblée nationale, precisera le cadre de ces adaptations sur le plan social et industriel. Elle comporte en particulier un plan de production du char Leclerc qui devrait assurer, pour GIAT Industries et ses nombreux cooperants et sous-traitants du secteur des armements terrestres, un demarrage satisfaisant de la serie et permettre ainsi la promotion de ce materiel sur les marches d'exportation.

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59743

Rubrique : Armes

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 1992, page 2985